

Communiqué de l'archevêque de Poitiers au sujet du diocèse de La Rochelle

La presse a rendu publique la mise en cause de Mgr Georges Colomb par une personne adulte pour des faits d'agression sexuelle. Ces faits auraient eu lieu alors que Mgr Colomb était supérieur général des Missions étrangères de Paris (MEP).

Un signalement auprès de la justice a été fait. Une enquête a été par la suite ouverte par le Parquet. Parallèlement, une enquête canonique préalable a aussi été ouverte. Dans les deux cas, le secret de l'instruction s'impose à nous.

Mgr Colomb dans un communiqué a démenti formellement cette accusation. Il a aussi redit sa disponibilité pour répondre aux questions des enquêteurs.

Il a fait part au Saint-Père de son désir de se retirer de sa charge, le temps des procédures, afin de lui permettre d'assurer sa défense le plus librement possible et pour le bien du diocèse. Il revient au Saint-Siège de pourvoir au gouvernement du diocèse pendant cette période.

J'ai conscience que cette information jette un trouble profond parmi les prêtres, les diacres et les fidèles du diocèse de La Rochelle. A chacun, je veux dire ma pensée et ma prière.

Je redis à tous ceux qui auraient besoin de parler, ma disponibilité. Je fais confiance à la justice de notre pays pour faire la lumière. Je redis ma sollicitude pour la personne plaignante et rappelle la présomption d'innocence à laquelle Mgr Colomb a légitimement le droit.

Que le Seigneur console et fortifie tous ceux qui sont et seront éprouvés par ces événements.

A Poitiers, le 13 juin 2023

+ Pascal Wintzer
Archevêque de Poitiers